

Compte-rendu du conseil d'administration de BaPaV

du lundi 24 avril 2023

Présents: Marie, Michel, Thierry, Edouard, Kiyann, Clément, Matthieu (visio)

Excusés: Emmanuelle, Eric, Kilian

Animateur de la réunion: Kiyann

Sujets:

- **Validation du CR** de la réunion du 27/03/2023
 - Le CR du 27/03 a été approuvé.
- **Date du prochain CA:** le lundi 5 juin à 18h30, il faudra trouver un animateur.
- **PC sous Windows pour Laure** et ses supports de com : Le PC est chez un peu d'R pour régler un bug au démarrage. Le problème est géré en interne, plus la peine de le mentionner en CA.
- **Avancement remorque vélo-école** : Les pièces ont été commandées et devis caisse à clous signé. La livraison a été faite le 20 avril, les pièces sont dans le bureau de Sean. La facture sera intégrée dans le bilan Ademe.
- **Bilan de la réunion du 28 mars sur les triporteurs:**
 - Un rapport est disponible. Martin prépare un bilan pour la semaine du 1 au 5 mai afin de le présenter à la conférence des financeurs.
 - Le CA confie à Edouard et Marin la décision des prix de facturation pour les sorties triporteurs avec les structures.
 - Edouard a rencontré les coursiers Brestois. Le lancement d'une activité triporteurs est encore trop prématuré pour eux. Peut-être qu'ils seront prêts à partir de 2024. Dans tous les cas, ils ne projettent pas de faire du transport à la demande (TAD), mais plutôt d'effectuer des balades (contact avec l'asso Ribin).
 - Il va y avoir une discussion organisée avec BM pour faire un tour d'horizon des structures intéressées par les balades et le TAD. Quelques pistes ont été données: Rubalise, Archipel.
 - Une autre option serait de créer une filiale de BaPaV (un peu comme SOFUB' avec la FUB). A la création, un poste serait financé à moitié par BaPaV et l'autre moitié avec les recettes de "SO BaPaV". Edouard va essayer de faire une estimation de la viabilité de ce type de projet.
- **Tuteur Clarisse:** Thierry est le tuteur de Clarisse.
- **Adhésions à la FUB:** Un mot pour rappeler les bénéfices de l'adhésion à la FUB a été mis dans la BICYC'LETTER d'avril.

- **État d'aménagement des locaux** pour tout notre personnel, avancement des pistes pour un **nouveau local**
 - Retours positifs des salariés sur le nouvel aménagement.
 - La piste rue Gouesnou a été abandonnée car il y avait des problèmes d'accès.
- Avancement préparation **Tout à vélo:**
 - Des posters ont été répartis entre les membres du CA
 - Un tableau dans les locaux permet de voir les endroits où les posters ont été affichés.
- **Axes directeurs de l'asso et rédaction de notre plan d'actions:** Matthieu a créé le canal 31-Axes directeurs de BAPAV dans BaPaVoles qui permettra d'échanger sur ces aspects là. Les bénévoles seront invités à y contribuer.
- **Entretiens annuels pour tous les salariés:** Il ne seront pas réalisés avant le 12 mai mais devraient être réalisés d'ici fin mai.
- **Ecologic/Récupération de vélos:** Kiyann va se charger de la demande de l'agrément Ecologic.
- **Référents communication:**
 - Il faudrait un soutien d'Arzhel sur les réseaux sociaux sur le site
 - Il existe le canal communication pour s'organiser autour de cet aspect là.
 - L'affiche de l'atelier méca-vélo de Sean devrait être postée sur Facebook et Twitter.
- **Côté évènementiel:**
 - Petites folies: Il n'y a pas de financement de prévu donc les salariés ne vont pas y investir de leur temps. Les bénévoles peuvent organiser un déplacement mais il faudra s'assurer que tous les voyants sont au vert au niveau de l'assurance. Il faut parler de cet aspect là avec Eric.
 - Kermesse Guérin: Kiyann attend un mail d'invitation à la réunion d'organisation de la part des organisateurs de la kermesse. Il va s'investir dans l'évènement avec Eric et Kilian.
- **Cahier des charges small:** Voir les discussions sur le canal triporteurs
 - Emmanuelle va amender le cahier des charges réalisé par BM. Il faudra s'assurer de la date limite pour le faire. Un problème dans de cahier des charges est qu'il ne comporte que du TAD.
- **Hébergeur infini:** Il faut payer l'hébergeur internet de BaPaV (le CA approuve).